

Cent soixante-dixième session du Conseil

Point 9.5: Rapport de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (Bagdad [Iraq], 10-13 janvier 2022 [réunion des hauts fonctionnaires] et 7-8 février 2022 [session ministérielle])

J'ai le plaisir de vous présenter les points saillants du rapport de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient. La Conférence régionale a compris une réunion des hauts fonctionnaires, organisée en mode virtuel du 10 au 13 janvier 2022, suivie d'une session ministérielle, tenue en mode hybride les 7 et 8 février 2022 à Bagdad (Iraq).

À la réunion des hauts fonctionnaires, axée sur le thème «Transformer les systèmes agroalimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord», il a été débattu des quatre priorités régionales essentielles, à savoir: i) la transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes; ii) transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous; iii) une agriculture plus verte; et iv) renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que des questions transversales de l'intégration de la dimension de genre et de l'autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

La réunion ministérielle a mené ses débats dans le cadre de trois tables rondes ministérielles, explorant les liens entre les quatre priorités régionales et le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

J'aimerais saisir l'occasion qui m'est donnée pour soumettre à l'attention du Conseil les **principaux résultats concernant les questions de programme et budget issus de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**.

Après avoir examiné les résultats et les priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les Membres ont approuvé le programme de travail proposé devant permettre de poursuivre la mise en œuvre des quatre priorités régionales, tout en tenant compte des accélérateurs et des thèmes transversaux en vue de mener à bien les stratégies et initiatives de l'Organisation. Les Membres ont également appuyé les propositions tendant à renforcer l'efficacité et l'efficacé du Bureau régional. À cet égard, la Conférence régionale a ensuite appelé les Membres et la FAO à travailler ensemble à la réalisation des objectifs définis dans le programme en renforçant la coopération, en adoptant une stratégie bien articulée qui favorise les partenariats multipartites et en passant progressivement d'une approche axée sur les projets à une approche axée sur les programmes.

En outre, la Conférence régionale a approuvé le Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient. Elle s'est félicitée du processus inclusif présenté dans la feuille de route de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation. Les Membres ont recommandé que la FAO examine certains points du texte de la stratégie, notamment les particularités des contextes locaux et les écarts entre les pays de la région, pour faciliter l'accès et le transfert de technologies en accordant une attention particulière aux droits de propriété intellectuelle, tirer parti des savoirs locaux et se pencher sur le rôle des femmes et des jeunes qui produisent à petite échelle.

La Conférence régionale s'est également félicitée de l'élaboration de la nouvelle Stratégie relative au changement climatique et a appelé instamment à ce que soient davantage pris en compte, lors de l'établissement de la version définitive, les contextes, situations et besoins régionaux et locaux. Elle a souligné l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans les efforts déployés pour parer aux effets du changement climatique sur les systèmes agroalimentaires, mais aussi qu'il importait de favoriser l'adaptation à ces effets. Elle a estimé à cet égard que les vingt-septième et vingt-huitième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27 et COP 28), qui seront accueillies respectivement par l'Égypte et les Émirats arabes unis, offriraient l'occasion d'accélérer les interventions liées au changement climatique et de maximiser l'accès au financement de l'action climatique dans les secteurs agroalimentaires. Les Membres ont été invités à prendre une part active à la consultation régionale sur la Stratégie relative au changement climatique et à faire connaître les besoins et les priorités de la région et des différents pays qui la composent en ce qui concerne le changement climatique et les systèmes agroalimentaires.

Enfin, aucune candidature officielle n'ayant été présentée pour accueillir la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, les participants ont invité le Groupe régional pour le Proche-Orient à débattre et à convenir de la date, du lieu, de la présidence et de la vice-présidence de cette session, en consultation avec le Directeur général, avant la fin de l'année.

Je vous remercie et me tiens à votre disposition pour toute question.

M. Muhammad Karim Al-Khafaji, Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient